

AVIS AUX RIVERAINS



RUE DE LA BOURGOGNE

Nos réf. TC/ TAS – DTO – 2021 – 0660 - D



Le **23 FEV. 2021**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous informe qu'à compter **du lundi 1 mars 2020, pour une durée de 8 semaines**, des travaux de rénovation des revêtements de la chaussée et des trottoirs vont être réalisés **Rue de la Bourgogne**.

Ces travaux vont consister à rénover l'ensemble des revêtements de la chaussée et des trottoirs, pour un coût de 227 000 € TTC.

Pendant la durée de ce chantier, les dispositions suivantes seront prises, suivant l'avancement des travaux :

- La circulation des véhicules sera interdite **entre 8h00 et 17h00 sauf les week-ends**. Un itinéraire de déviation sera mis en place.
- Le stationnement des véhicules sera interdit en permanence sur l'ensemble de la voie.

Par ailleurs, des cheminements protégés seront aménagés pour que la voie soit accessible aux piétons. De même, les services de secours pourront accéder en permanence à l'ensemble des habitations.

Vous pourrez vous référer aux arrêtés de police qui seront affichés au droit du chantier pour une description précise des conditions de stationnement et de circulation dans le cadre des travaux.

Préalablement aux travaux, un repérage par marquage au sol des réseaux enterrés situés sous la chaussée et les trottoirs sera réalisé, conformément à la réglementation en vigueur. Ce dernier a pour objet d'identifier précisément les réseaux afin d'éviter de les endommager dans le cadre des travaux.

Consciente des nuisances occasionnées, l'entreprise chargée de la réalisation de ces travaux a été sensibilisée afin que cette opération de voirie soit réalisée dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Monsieur Thomas CHABRERIE, Adjoint au Responsable service VRD, Maître d'ouvrage travaux de voirie de Grand Paris Seine Ouest, et **Monsieur Jérôme AUGRIS**, Bureau d'études BATT, Maître d'œuvre travaux éclairage public et voirie, se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire, respectivement au **01.46.29.44.68** et au **01.60.92.16.94**.

Certain qu'au-delà de la gêne ponctuelle, vous serez sensible à cette rénovation de l'espace public, particulièrement valorisante pour notre Ville, je vous prie d'agrèer, Chère Madame, Cher Monsieur, **l'expression de mes sentiments les meilleurs**.

Pour le maire et par délégation,
Le maire adjoint
Patrick de la Marque
Signé électroniquement le
22/02/2021



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY